



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



TRANSPORT & LOGISTIQUE  
Créativité pour l'emploi

# CONCOURS

Bien dans ma tête    Bien dans mon corps    Bien dans mon job

## REGLEMENT DU JEU-CONCOURS 2023 – 2024

## **Préambule :**

Les professionnels du transport routier se mobilisent pour sensibiliser leurs salariés aux conditions d'une bonne hygiène de vie, à la sécurité routière et à la prévention des addictions, sujets impactant leur vie professionnelle.

Il y a une vingtaine d'année, sous l'égide de l'AFT Transport & Logistique, une campagne nationale a donc vu le jour visant spécifiquement à :

- Améliorer la sécurité routière et la santé des salariés du secteur
- Permettre l'appropriation par les salariés de nouvelles compétences en matière d'hygiène de vie, de santé et de conduites addictives
- Inciter les entreprises à mettre en place des actions de prévention
- Lutter contre les phénomènes d'addiction en proposant un outil d'information et d'auto-évaluation

Les professionnels ont souhaité élargir cette campagne en 2018 en sensibilisant les jeunes en cours de formation dans les filières du secteur appelés à devenir leurs futurs salariés, par le biais d'un jeu concours.

## **Description du jeu concours :**

Les élèves et apprentis inscrits dans une section de formation en transport et logistique encadrés par des enseignants doivent produire une affiche dont le message vise à sensibiliser les jeunes aux dangers des addictions dans le cadre de leur future vie professionnelle.

Il s'agit de :

- Donner la parole aux jeunes en les rendant acteurs de la prévention
- Prendre en compte leur vision sur les thématiques alcool, cannabis, téléphone au volant, jeux vidéo et en ligne, tabac et alimentation, afin de trouver les messages et modalités de prévention pertinents
- Contribuer à faire changer leur regard, les aider à se projeter dans la vie professionnelle, les sensibiliser aux risques liés à l'hygiène de vie et aux addictions dans leur rapport au travail
- Permettre une prise de conscience des risques spécifiques liés aux métiers du secteur

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation du présent règlement.

## **1. Organisation**

Ce jeu concours est organisé par l'AFT Transport & Logistique en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse.

**L'édition 2023 - 2024 porte sur la réalisation d'une affiche format A3 (29,7 cm x 42 cm).**

Cette réalisation peut entrer dans le cadre du chef d'œuvre que doivent réaliser les élèves des lycées professionnels des sections transport et logistique.

## **2. Modalités de participation**

Ce jeu concours est ouvert aux élèves et apprentis de CAP au BTS de la filière transport et logistique dont les sections sont soutenues par la branche transport et logistique.

L'affiche est nécessairement réalisée par un collectif, soit par une classe soit par un groupe d'élèves.

Les équipes pédagogiques veilleront à respecter ou faire respecter la législation sur les droits d'auteur et celle sur le droit à l'image (photos, vidéos, etc.).

Pour les établissements ayant déjà participé les années précédentes, les productions devront être originales et impérativement différentes des précédentes.

Chaque établissement ne peut présenter qu'un projet par année scolaire.

Le jury évaluera les points suivants :

- Le lien avec le milieu professionnel et l'usage professionnel du vocabulaire
- Le respect de la réglementation professionnelle en vigueur
- L'impact du message
- La créativité
- L'utilisation d'un langage correct et professionnel
- La participation d'enseignants de disciplines professionnelles et de disciplines générales

Les établissements qui n'auront pas respecté le règlement du jeu concours, y compris les délais d'inscription d'envoi des documents attendus et/ou le formalisme de la fiche de présentation du projet tels que décrits au paragraphe 5, ne seront pas évalués et seront de facto disqualifiés.

## **3. Thèmes à choisir**

L'établissement choisit un thème parmi les 6 suivants pour la réalisation de son affiche :

- **Alcool**
- **Cannabis**
- **Téléphone au volant**
- **Jeux vidéo et en ligne**
- **Tabac**
- **Alimentation**

#### **4. Prix**

L'établissement lauréat de chaque thème se verra remettre un chèque d'une **valeur de 600 €**.

#### **5. Calendrier 2023-2024**

- **Au plus tard vendredi 15 décembre 2023** : inscription en ligne au concours sur la boîte mail : [jeuconcoursaddictions@gmail.com](mailto:jeuconcoursaddictions@gmail.com) par le retour de la fiche d'inscription
- **Au plus tard vendredi 15 mars 2024** : envoi de la fiche de présentation du projet et de l'affiche en format pdf uniquement (pas de version papier) sur la boîte mail : [jeuconcoursaddictions@gmail.com](mailto:jeuconcoursaddictions@gmail.com)
- **Jeudi 4 avril 2024** : jury de sélection
- **Jeudi 16 mai 2024** : cérémonie de remise des prix

#### **6. Jury**

Le jury est composé de représentants de l'Education nationale et de l'AFT Transport & Logistique.

#### **7. Remise des prix**

Les prix seront remis par un représentant du Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse et un représentant de l'AFT Transport & Logistique.

Les établissements lauréats sont représentés par un ou plusieurs membres de l'équipe éducative et des élèves ayant travaillé sur le projet.

L'AFT Transport & Logistique prend en charge 2 billets de train A/R en 2<sup>e</sup> classe.

Les modalités précises d'organisation de cette cérémonie seront précisées ultérieurement aux chefs d'établissements concernés.

#### **Annexes :**

- La fiche d'inscription
- La fiche de présentation du projet